

Le Jardin des Petits Malins

Cycle 4	Mercredi 6 Mars	Mercredi 13 Mars	Mercredi 20 Mars	Mercredi 27 Mars	Mercredi 3 Avril	Mercredi 10 Avril
4/5 ans	Mon pot de Pomme de Terre	Le Plan du Jardin	Nos Premières Plantations	Les Semis de Mars	Notre Salon de Jardin	Sortie s Surprise !
6/8 ans						
9/12 ans						
"BonA BonA Pétit !!"						
4/5 ans	Peinture sur pot	Nos Buttes de Pailles	Décoration du Jardin Gouter à l'HEPAD	Grand Jeu "A la recherche du Perce Neige"	Mon Pêlê Mêle des Ateliers Jardin	Sortie Surprise !
6/8ans						
9/12 ans						

FONCTIONNEMENT ET TARIFS

Le règlement intérieur, le projet éducatif et le projet pédagogique sont affichés au centre de loisirs et tenus à votre disposition sur le site internet

<https://laribambellecentredeloisirs.jimdo.com>

INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire au cours de la semaine, dans la limite des places disponibles et le vendredi au plus tard qui précède sa participation au CL. Lors de sa 1ère inscription, vous devez remplir un dossier d'inscription et fournir une copie du carnet de vaccinations, du livret de famille, de la déclaration de revenus.

HORAIRES D'ACCUEIL

Le Centre de Loisirs de La Ribambelle a le plaisir d'accueillir les enfants de 4 à 12 ans :

En périscolaire, les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 16H30 à 18H30

Les Mercredis hors vacances scolaires, de 8h30 à 18H30

Pendant les vacances, du lundi au vendredi de 8H30 à 18H30

Garderie de 7h30 à 8h30 sur réservation

ORGANISATION DES REPAS

Pendant les vacances tout comme les Mercredis, les repas sont fournis par le centre (tarif ci-dessous).

TARIFS CENTRE LOISIRS

ATTENTION, à partir du 1er janvier 2016, les bons vacances délivrés par la CAF de l'Ardèche, sont supprimés. Les tarifs de l'accueil de loisirs sont désormais uniques pour chaque famille et en fonction de leur quotient familial. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter.

Adhésion familiale annuelle 30 € Adhésion spéciale vacances 6 €



Ce logo signale un supplément pour sortie à 2 €

TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE

Les tarifs sont en fonction des revenus (ressources annuelles plafonnées à 40 000 €) et du nombre d'enfants à charge. Pourcentage à appliquer selon le nombre d'enfants à charge :

Pour 1 enfant : 12% / Pour 2 enfants : 10% / Pour 3 enfants et plus : 7,5 %

Formule de calcul : (revenus mensuels x % enfants à charge) / 120

SUPPLEMENT COMMUNES NE SUBVENTIONNANT PAS LA STRUCTURE

Supplément pour l'heure pour la garderie périscolaire : 0,3€

Pour l'accueil de loisirs, supplément H.C. en fonction du quotient familial.

Communes subventionnant la structure :

Les communes de la Communauté de Communes du Pays de Lamastre

Structure agréée par la DDCSPP

Centre de Loisirs de La Ribambelle

Les Mercredis



Ce programme peut-être modifié selon le nombre d'enfants, le temps et autres facteurs inattendus. Vous serez informés dès que possible de tout changement éventuel et progression dans la programmation en suivant notre site internet.

La Ribambelle Centre de Loisirs 8, rue Jules Ferry 07270 Lamastre 04.75.06.46.51

<https://laribambellecentredeloisirs.jimdo.com>

laribambelleclsh@orange.fr